



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM CHARLEVILLE 2 PLACE DE NEVERS BP 225 08102 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX

déclare et atteste avoir reçu la somme de 10 000 €.

M NICOLAS NADAUD M CLEMENT DUNKE, gérants de la société 3DN CHAUFFERIE , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 23 D ROUTE DE TOURNES 08000 WARCQ, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M NICOLAS NADAUD 26 RUE DES MARPAILLES 08000 LES AYVELLES
Nombre de parts	500
Montant versé	5 000 €
2e associé	M CLEMENT DUNKE 8 CHEMIN DU PAQUIS 08090 WARNECOURT
Nombre de parts	500
Montant versé	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 décembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

"Lu et approuvé"

Ghania NEDJMA
Chargée d'affaires professionnels